



LE LAMA

LETTRE AUX AMIS ET MEMBRES DE L'AFANAC

Le 6 février 2011, l'AFANAC sera majeure ! Nous fêtons en effet ses 18 ans d'existence et d'action pour la cause des enfants chiliens privés de famille, la défense de l'adoption internationale, et la solidarité concrète sur le terrain avec les enfants les plus défavorisés. Au cours de ces années, nous avons mené de nombreuses batailles pour combattre les multiples préjugés contre l'adoption et nous avons toujours revendiqué, en France comme au Chili, le respect de la légalité et la transparence des démarches d'adoption. Enfin, nous avons aidés nos enfants à se construire dans la vérité de leur histoire et nous en voyons aujourd'hui les effets de façon concrète : certains partent à la recherche d'un passé dont ils veulent explorer toutes les zones d'ombre et nous les accompagnons sur cette voie lorsqu'ils le souhaitent. D'autres se mobilisent pour nous apporter du renfort et comme l'AFANAC n'est pas seulement une association de parents mais bien une association de familles adoptives, ils y trouvent naturellement leur place et sont en train de constituer peu à peu, pour les anciens que nous sommes, une relève précieuse et inespérée, fortement attachée à son pays d'origine et préoccupée de l'avenir de celui-ci. C'est ainsi qu'Ivann LAMY, jeune adulte adopté du Chili et Vice-président depuis deux ans, est aujourd'hui candidat à la présidence de l'AFANAC, succédant ainsi à Martine GAZEL, notre Présidente sortante.

Nous devons vous dire que depuis trois ans, l'AFANAC a, comme toute organisation qui prend de l'âge, connu des moments de doute qui, s'ils ne nous ont jamais démotivés, ont conduit notre petite équipe à vouloir faire aujourd'hui le point et à solliciter de la part de celles et ceux qui nous ont suivis pendant toutes ces années, une réflexion approfondie, avec les objectifs suivants :

- Empêcher la liquidation d'un patrimoine précieux, celui d'une expérience collective et d'une histoire enthousiasmante dont nous avons écrit les pages ensemble -parents et enfants-, pendant 18 ans, avec l'aide de nombreux amis chiliens de là-bas et d'ici,
- Nous interroger sur l'avenir de l'AFANAC dans le contexte de la quasi disparition de l'adoption internationale au Chili, en tenant compte du nouveau contexte politique.
- Prendre dès maintenant le virage qu'impose cette nouvelle donne.



Illustration: TARDI

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association, au cours de laquelle nous proposerons une modification à l'Article 3 des Statuts, afin de lever toute ambiguïté présente ou à venir quant aux engagements de l'AFANAC au Chili sur d'autres fronts que celui de l'adoption. Par exemple :

-Mener des campagnes de solidarité comme celle qui nous a mobilisés une grande partie de cette année dans la région du Bío Bío sinistrée par le séisme du 27 février et le tsunami qui l'a suivi.

-Défendre les Droits de l'Homme au Chili en participant, comme nous l'avons fait, avec d'autres associations, au Collectif de soutien au Peuple Mapuche pendant les 90 jours qu'a duré la grève de la faim de 34 prisonniers politiques Mapuche contre la Loi antiterroriste héritée de la dictature pinochetiste, et défendre les Droits des Enfants, chaque fois qu'ils sont menacés ou violés. Nous espérons vivement que vous tous, adhérents, donateurs, et toutes celles ceux qui nous avez accompagnés et soutenus d'une façon ou d'une autre depuis presque deux décennies, nous garderez votre confiance et que vous continuerez de répondre présents à nos appels, sachant que les enfants restent bien évidemment au cœur de nos préoccupations et par conséquent de notre action.

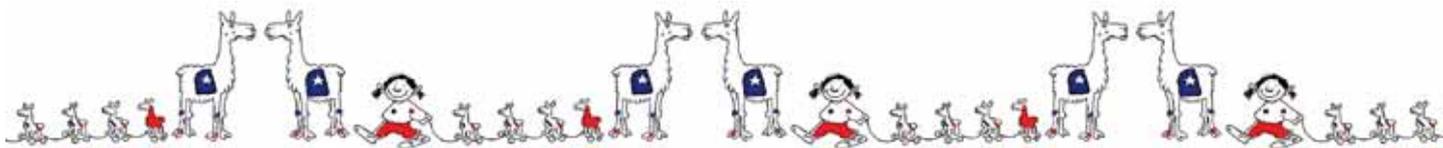
L'année 2010 aura été pour nous, grâce à vous, marquée par ce formidable élan de solidarité qui nous a permis d'envoyer au Chili 45.000 Euros entre avril et décembre 2010, pour réparer les importants dégâts structurels dans les Jardins d'enfants et crèches CEPAS, suite au tremblement de terre/tsunami qui a ravagé le Chili. A la veille du triste anniversaire de la catastrophe du 27 février, beaucoup de familles vivent encore sous des bâches et les enfants, comme toujours, sont les plus fragilisés. Aussi n'avons-nous pas l'intention de baisser les bras, bien au contraire ! Notre défi pour 2011 : reconstruire, avec nos amis de la Fundación CEPAS, le Jardin d'enfants/crèche Cantarrana (Coronel), que nous avons contribué à bâtir en 2009 et qui n'existe plus !

A nouveau merci pour votre fidélité à l'AFANAC et en route pour les 18 prochaines années !

Dominique GRANGE

Présidente d'Honneur de l'AFANAC





L'AFANAC PRESENTE SUR INTERNET

Fin février le blog de l'AFANAC (<http://afaenac.over-blog.org>) fêtera ses deux ans. Il aura publié à cette date plus de 1060 articles et reçu environ 40000 visiteurs. Les articles sont volontairement d'une grande diversité de thématiques et de sources et ces mises en ligne concernent le Chili, l'adoption, les Chiliens de France ou l'Amérique latine.

Le blog fut très actif et réactif lors du tremblement de terre/tsunami qui a frappé le Chili, le 27 Février 2010. Ce sont des centaines de lecteurs par jour qui venaient s'y informer dès le 27 au soir et dans les jours qui ont suivi. Il en a été de même lors de la grève de la faim des 34 prisonniers politiques Mapuche et de l'épisode des mineurs chiliens ou du procès contre des membres de la junte chilienne qui s'est déroulé à Paris, en décembre dernier.

<http://afaenac.over-blog.org> permet de relayer des appels à la solidarité ou autres et de se faire l'écho de tout ce qui semble important à l'équipe du CA de l'AFANAC. Mais c'est surtout un pont virtuel jeté vers les différentes associations chiliennes de France ou liées à l'adoption, et une source d'informations pour adoptés, adoptants et amis et une bibliothèque d'images de plus de 800 photos (classées en album) qui permettent de visionner la plupart de nos activités.

Facebook étant un outil de communication très utilisé à présent en France, nous avons créé, dès fin Février 2010 (à la suite du tremblement de Terre de 8.8) un groupe Facebook nommé « Chili : les adoptés (et amis) solidaires avec leur pays natal », car s'était exprimé un besoin d'être informé des suites de la catastrophe naturelle du 27 Février, de connaître les activités solidaires proposées. Ce groupe compte 255 membres inscrits (au 10 janvier 2010). Une page Facebook (Chili et adoption: blog de l'Afaenac pour vous informer) dédiée principalement au blog de l'AFANAC (reprenant ses articles) fut ouverte mi-Juillet et compte quelques 176 inscrits. Nous publions les informations les plus importantes sur le réseau Twitter également.

Visitez notre BLOG ! <http://afaenac.over-blog.org>

Ivann LAMY

Adoption Internationale : statistiques de l'année 2010 (13 janvier 2011)

3504 adoptions ont été réalisées par la France en 2010 contre 3017 en 2009, soit une augmentation de 14 %. Hors Haïti cette augmentation est de 7%. Les statistiques de l'année 2010 sont marquées par :

Une forte augmentation des adoptions en Haïti : 992 adoptions en 2010 contre 653 en 2009. Haïti est toujours le premier pays des enfants adoptés par des familles françaises. Une forte augmentation des adoptions au Vietnam : 469 adoptions en 2010 contre 308 adoptions en 2009 (2e rang P.O.). Une forte augmentation des adoptions en Colombie : 369 adoptions en 2010 contre 241 adoptions en 2009 (3e rang P.O.). Une légère augmentation des adoptions en Russie : 301 adoptions en 2010 contre 288 en 2009 (5e rang P.O.).

Une baisse sensible des adoptions en Éthiopie : 352 adoptions en 2010 contre 445 en 2009, (4e rang P.O.).

Une baisse sensible du nombre des adoptions au Mali : 70 adoptions en 2010 contre 117 en 2009 (8e rang P.O. des enfants adoptés).

L'Agence Française de l'Adoption (AFA) a réalisé 565 adoptions en 2010 contre 513 en 2009 (+10 %). De leur côté les Organismes Autorisés pour l'Adoption (OAA) ont également réalisé davantage d'adoptions en 2010 (1499) contre 1317 en 2009. Cette présence forte des OAA s'est notamment manifestée au Vietnam.

Si l'on excepte la situation en Haïti, où le nombre d'adoptions réalisées de manière individuelle est très important, le nombre d'adoptions individuelles pour les autres pays est resté identique en 2010 et en 2009 (738 adoptions). L'augmentation du nombre des adoptions réalisées en 2010 s'explique notamment par les conséquences du séisme en Haïti (accélération des procédures engagées avant le séisme) mais aussi par les perspectives de la ratification par le Vietnam de la Convention de la Haye de 1993 qui ont conduit à une accélération des procédures dans ce pays.

(Source: Site du Service Adoption Internationale : www.diplomatie.gouv.fr. cf Statistiques officielles pour les 72 pays.)



Commentaire du **LAMA**

Ce bilan "positif" des adoptions internationales, cache des disparités départementales fortes

+ 36 AI à Paris (156-192 = +23%), + 23 AI dans les Yvelines (32-55 = +72%), + 47 en Loire-Atlantique (98-145), + 12 en Ariège (1-13)
- 15 AI dans le 93 (27-42, soit - 36%) : le seul département de la région parisienne à chuter de façon spectaculaire.

NOUVELLES DU FOYER BERNARDITA SERRANO

Nous avons pu rendre visite au Foyer Bernardita Serrano, à San Pedro de la Paz, près de Concepción. Verónica Riquelme, la directrice-fondatrice, nous a accueillis comme toujours avec beaucoup d'amitié. Après avoir fait le tour du bâtiment qui a légèrement souffert du tremblement de terre mais qui, heureusement, est resté debout, nous avons rencontré pas mal d'enfants, parmi lesquels certains que j'avais déjà vus là-bas, en 2007... Verónica nous a signalé que plusieurs d'entre eux sont juridiquement adoptables depuis plusieurs années mais que rien ne bouge du côté du SENAME. Elle en était désespérée car elle les voit grandir chaque jour, et "Bientôt, nous disait-elle, si on attend encore, ils seront trop grands, personne ne voudra les adopter !"

Notre sentiment est que le Chili ne veut plus confier d'enfants en adoption à des étrangers et que, contrairement à la Colombie, il n'y a pas de politique visant à chercher des solutions durables dans l'intérêt des enfants, pour qu'ils ne croupissent pas, des années durant, dans les orphelinats. Nous avons passé un bon moment avec plusieurs de ces gamins, notamment une adolescente de 15 ans, adoptable depuis belle lurette et qui, selon toute vraisemblance et compte tenu de son âge, n'aura jamais une famille qui l'aime et prenne soin d'elle. Comment accepter l'indifférence –ou la négligence ?- des responsables de l'adoption au Chili, quand on sait qu'avec un peu de volonté politique, les choses pourraient changer et transformer l'existence de ces enfants oubliés ?



Un peu de volonté politique pourrait changer la vie de ces enfants oubliés !

D.GRANGE

Envoi des dons Solidarité Bio-Bio Fundación CEPAS

Sommes reçues de l'AFAENAC	Pesos chiliens
13/04/2010 Premier envoi de dons: Reçus 10.500 €	\$ 7.165.281
13/05/2010 Deuxième envoi de dons: Reçus 14.500 €	\$ 9.570.000
12/07/2010 Troisième remise dons espèces sur place (D. Grange) 5.000€	\$ 3.350.000
Total dons reçus de l'AFAENAC d'avril à juillet 2010 : 30.000€	\$ 20.085.281
11/12/2010 Quatrième envoi de dons: Reçus 15.000 €	\$ 9.900.000
Total dons Solidarité Bio-Bio AFAENAC pour 2010 : 45.000 €	\$ 29.985.281



Un Immense MERCI !

Un immense Merci à tous les donateurs pour leur formidable soutien aux enfants sinistrés de la région du Bío Bío, suite au tremblement de terre du 27 février 2010, à la nombreuse famille Bourguignat, au Chili et en France, aux Editions Casterman, aux Editions Futuropolis, à l'Imprimerie RP Diffusion, à Mus Services, aux artistes bénévoles qui ont contribué par leurs talents multiples à toutes les activités de solidarité aux personnes et associations qui se sont mobilisées aux côtés de l'AFAENAC pour cette campagne: Fédération des Associations Chiliennes en France (FEDACH), Association des Ex-Prisonniers Politiques Chiliens (Ex-PPCH), Association des Chiliens de Nantes, Français du monde (Association Démocratique des Français de l'Etranger-ADFE) Section locale de Buenos Aires du Sgen-CFDT de l'Etranger, Association Solidarité Rhône-Alpes.

COUP DE GUEULE

L'année 2010 aura donc été la plus catastrophique sur le plan de l'adoption internationale entre le Chili et la France. En effet, 4 enfants chiliens seulement ont fait, cette année, l'objet d'une adoption par des candidats français (3 via l'AFA et 1 par l'OAA Renaître), dont 3 de plus de 7 ans. Ce chiffre est le plus bas de toute l'histoire de l'adoption avec le Chili, depuis la fin des années 80. On pourrait s'en réjouir si l'on avait la certitude que de nombreux enfants privés de famille ont été confiés en adoption à des familles adoptives chiliennes. Mais la réalité vient balayer cette hypothèse : les candidats à l'adoption au Chili connaissent, eux aussi, des attentes interminables, et sont sélectionnés selon des critères très contraignants (qui ne sont pas inscrits dans la loi...), notamment concernant leur situation économique et leur statut matrimonial. Si la loi de 1999 a autorisé l'adoption par les célibataires chilien(ne)s, les couples mariés leur sont, la plupart du temps, préférés, (comme d'ailleurs en France, que ce soit par les OAA ou les Conseils de famille). Quant aux couples aux revenus modestes, leurs chances de se voir confier un enfant sont faibles, voire inexistantes.

Les orphelinats chiliens n'ont pourtant pas désempilé. Les situations de nombreux enfants ne pas révisées (comme le veut la loi), et pour certains, adoptables depuis des années, aucune solution n'est recherchée. Alors, si personne ne fait rien, que deviendront ces enfants lorsqu'ils devront, en raison de leur âge, quitter l'orphelinat ?

D.G.



VOYAGE EN TERRE SISMIQUE

Récit & photos:
Dominique GRANGE

le CHILI de l'après-désastre du 27 février 2010

C voyage au Chili, en juin 2010, 4 mois après le tremblement de terre/tsunami du 27 février, m'a permis d'en apprécier concrètement les dégâts et les conséquences dramatiques pour la population, en allant à la rencontre de sinistrés de la région du Bío Bío (où sont nés mes 4 enfants) et en parcourant les zones les plus touchées, notamment là où la solidarité de l'AFAENAC a permis de construire, ces dernières années, plusieurs structures d'accueil pour des enfants de quartiers défavorisés, à Tomé et à Coronel.

Nous sommes arrivées à Santiago, ma fille Lisa et moi, en plein "Mundial", alors que le club chilien « La Roja » concentrait encore les espérances d'un peuple, tout entier rivé aux écrans verts de la grand-messe footballistique! Les hurlements des commentateurs sportifs s'échappaient des écrans plats installés partout, sur chaque mur de chaque bistrot et bien entendu, dans la rue! Pour les deux matches où le Chili était en compétition, nous nous sommes rendus, avec Lisa et Diego, mon fils aîné (qui vit à Santiago), dans le centre de la capitale envahi par des milliers de jeunes. La rue principale, Paseo Ahumada, ainsi que la Plaza de Armas, avaient été dotées d'écrans géants autour desquels une foule de tous âges, chapeautée et peinturlurée aux couleurs du drapeau chilien venait s'agglutiner. Partout la police veillait, confisquant bouteilles d'alcool et manches de drapeaux. A l'écart, les canons à eau des carabiniers ainsi que des groupes de maîtres-chiens, accompagnés de leurs cerbères muselés, attendaient le moment de donner la chasse à ceux qui auraient l'idée de traîner en centre-ville après le match et les "inciter" à regagner leurs "poblaciones"...

Quelques jours plus tard, nous sommes partis tous les trois en bus pour Concepción et nous avons constaté que les routes, souvent coupées par le séisme, étaient déjà réparées ou en voie de l'être. Nous nous attendions à ce qu'il en soit de même pour les infrastructures urbaines à Concepción, mais nous allions vite déchanter, car si les rues avaient bien été déblayées des décombres, aucun signe de reconstruction n'était en revanche visible, dans la capitale de la 8ème région!

Benjamín Chau, l'un des responsables de la Fundación CEPAS et Directeur du Pabellón Cultural 83 à Lota, est venu nous chercher et nous avons été accueillis à bras ouverts par lui et son épouse, Jutta, qui nous ont hébergés ces deux semaines. Chaque matin, Benjamín nous conduisait vers les différentes structures de CEPAS. Un branle-bas de combat quotidien pour un programme chargé, comme on va le voir!

Première difficulté quotidienne pour les habitants de Concepción, obligés de traverser le fleuve Bío Bío par le seul pont encore à peu près praticable, dont la partie effondrée avait été reconstituée dans l'urgence avec des éléments métalliques. Circulation ralentie, poids lourds contraints de passer au pesage avant de traverser, files d'attente interminables...



En chemin, nous avons découvert l'ampleur des destructions: immeubles éventrés, affalés les uns sur les autres, offrant aux regards des lambeaux de papiers peints sur des pans de murs au bord du vide, objets du quotidien répandus sur le sol boueux, portes et fenêtres explosées par la violence du séisme, câbles électriques enchevêtrés, pendant telles d'épaisses chevelures noirâtres au-dessus des façades fissurées...vision tragique, vision de guerre.

Le choc fut plus violent encore en découvrant, en compagnie de Mario Cabrera, Président de la Fundación CEPAS, ce qui restait de Dichato, petite station balnéaire à quelques kilomètres de Tomé. Dichato rasée, anéantie en quelques minutes par une muraille d'eau de 12 mètres de haut, un tsunami qui, faute d'avoir été annoncé à temps, emporta dans son tourbillon des centaines de personnes, raya de la côte de nombreuses « caletas », (villages de pêcheurs) et précipita des bateaux jusqu'à la lisière des forêts d'eucalyptus, à des kilomètres à l'intérieur des terres. Tandis qu'à Talcahuano, plus au sud, chalutiers et containers envahissaient les rues du port, semant la panique et brisant tout sur leur passage. Telle était alors le paysage hallucinant de l'après-tremblement de terre/tsunami qui avait ravagé tout le littoral et la région du Bío Bío.

Tel était donc alors le paysage hallucinant de l'après-tremblement de terre/tsunami qui avait ravagé tout le littoral et la région du Bío Bío dans son ensemble.

En ce début juillet, l'hiver était déjà bien installé. C'est sous des trombes d'eau et les bourrasques d'un vent violent, que nous avons entamé, avec Pamela Uriarte, Directrice de CEPAS, la visite des différents Jardins d'enfants/ Crèches plus ou mois affectés par le séisme: Buen Retiro, Schwager, Pindal, El Blanco, El Morro, et ...le terrain sur lequel avait été bâti, en partie avec l'aide de l'AFAENAC, le Jardin Infantil Cantarrana, ouvert en octobre 2009 et démoli en avril 2010, pour raisons de sécurité. Partout, nous avons reçu un accueil chaleureux des équipes en charge des enfants, âgés de 3 mois à 5 ans. Partout nous avons pu constater l'investissement de ces femmes auprès d'eux et leur implication dans le fonctionnement de chaque

structure. Nous avons entendu beaucoup de témoignages de ce qu'avait été cette nuit de fin d'été quand tout avait basculé, et qu'au petit jour chacun avait découvert l'ampleur de la catastrophe. Il y eut, les semaines suivantes, des centaines de répliques et la peur était encore là pour tout le monde.

Certains Jardins de CEPAS n'avaient pas, ou pas trop, souffert et plusieurs avaient pu rouvrir assez vite, au fur et à mesure que l'aide arrivait. ●/●●●



VOYAGE EN TERRE SISMIQUE (suite)

le CHILI de l'après-désastre du 27 février 2010



Le beau Jardin Mar Y Cielo, à Lota, avait, lui, subi de graves dégâts structurels et restait fermé. Quant au Jardín Cantarrana, il n'existait plus, tout simplement... ou en tout cas, plus à l'emplacement où il avait été construit. En effet, devant le désarroi des habitants de ce quartier particulièrement défavorisé, dont beaucoup avaient tout perdu, devant les conditions de vie si difficiles qu'ils devaient affronter, entassés sous des bâches battant au vent, ou dans l'humidité et l'insalubrité de baraquements sans eau ni électricité, devant les besoins des enfants traumatisés, terrorisés par les répliques quotidiennes du séisme, les responsables de CEPAS n'avaient pas perdu de temps. En quelques jours, un bilan de l'état des jardins et des besoins de chaque famille avait été dressé et pour Cantarrana, une maison fut trouvée, louée pour un an, et aménagée pour l'accueil des tout-petits. Ensuite, la crèche de Cantarrana a pu rouvrir. Un peu plus loin, c'est un local communal, également loué par CEPAS et équipé pour accueillir les plus grands jusqu'à 5 ans, qui est devenu le nouveau Jardin Infantil Cantarrana. Ces solutions d'urgence ont eu le mérite de répondre aux besoins immédiats de la population mais elles restent provisoires. Notre première visite à Cantarrana s'est déroulée un jour de tempête épouvantable, en compagnie de Pamela et de Carolyn. Nous avons été voir le terrain et Pamela nous a appris que le Jardin et la crèche ne pourraient pas être reconstruits à cet endroit. Puis nous avons été accueillis dans la nouvelle crèche par Yélica, la directrice, et toute l'équipe, dans la maison louée en attendant la reconstruction. De nombreux enfants venaient d'un campement improvisé un peu plus haut sous des tentes ou dans des baraquements, leurs familles ayant perdu le peu qu'elles possédaient.



Nous sommes donc allés visiter ce campement et ce que nous y avons vu nous a atterrés. Il pleuvait depuis des jours et des jours, les gens qui survivaient là sous des bâches, n'avaient plus rien de sec à se mettre ni de quoi habiller leurs enfants. Rien pour s'abriter, rien pour faire à manger, rien pour se protéger du vent, de la boue, de l'humidité qui s'insinuait partout, ni des rats venant chercher la nuit un peu de nourriture jusqu'aux lèvres des bébés pour leur voler quelques traces de lait. Les enfants de cette población arrivaient le matin au Jardin ou à la crèche trempés jusqu'aux os, atteints de bronchites de rhinopharyngites... A quelques mètres de là, des cabanes en bois de 15m², surélevées à cause des torrents de boue, avaient été installées par une ONG canadienne et nous nous sommes étonnés qu'elles soient encore inhabitées. Plus tard, nous allions voir, à Lota, à Dichato et ailleurs, de nombreux autres camps de ce genre, équipés des fameuses « mediaguas » envoyées par le gouvernement, ces baraquements en bois qui furent en quelques jours si imprégnés par les pluies diluviennes et incessantes, qu'il fallut les recouvrir de bâches de plastique que le gouvernement dut expédier en urgence par milliers pour « empaqueter » les cabanes et les mettre hors eau !

Cette gestion lamentable de l'après-tremblement de terre par les autorités chiliennes, dans la région la plus éprouvée du pays, suscitait l'indignation et la colère.

Quelques jours plus tard, nous sommes retournés au Jardín pour remettre à l'équipe un lave-linge et un sèche-linge que nous avons décidé de leur offrir, afin que les tías puissent faire sécher les vêtements des enfants et que les familles puissent elles aussi l'utiliser. Nous avons su peu après que les mamans s'étaient organisées pour gérer collectivement l'utilisation des machines et cela fonctionne très bien depuis lors.

Avant de les quitter, nous avons promis à Yélica que nous rapporterions en France à notre équipe AFAENAC, nos adhérents, et tous les donateurs, ce beau projet de faire revivre Cantarrana comme il était « avant ». Nous souhaitons donc faire de 2011 l'année de la reconstruction de l'ancien Jardin d'enfants/crèche de Cantarrana.

La deuxième semaine de juillet, Mario nous a emmenés à Tomé pour une visite à notre cher Lucerito, à Maritza, Irene et à toute l'équipe. Lucerito est toujours aussi magique, juché sur la colline de Bellavista, avec ses fenêtres aux couleurs vives et le « Parque Vicente » où les arbres que nous avons fait planter ont fini par pousser ! Toute la communauté des voisins et parents était là et nous avons été reçus, comme toujours, avec une grande gentillesse. Les mamans avaient préparé mille choses à grignoter, notamment des mini-empanadas aux fruits de mer et de beaux gâteaux ! Maritza, puis Mario ont pris la parole et je suis à mon tour intervenue pour dire notre émotion d'être de retour dans ces lieux que l'AFAENAC a construits et inaugurés en 2002, avant de contribuer, en 2007, à leur agrandissement, avec le soutien de CEPAS.

Je ne peux pas terminer le récit de ce voyage sans évoquer ce que la présence de ma fille a déclenché malgré elle: Lisa, 17 ans, est sourde profonde et dès notre arrivée chez Benjamín, celui-ci a eu l'idée de lui faire rencontrer une étudiante titulaire d'un diplôme de Langue des Signes et qui l'enseigne à Concepción. Gabriela est venue, accompagnée de Kathy, une amie sourde profonde comme Lisa. Le contact s'est établi aussitôt entre elles, bien que la Langue des Signes chilienne diffère de celle que Lisa a apprise en France! Pamela a organisé une rencontre avec Gabriela et Kathy, pour discuter de ce qu'il était possible de mettre sur pied avec l'aide de CEPAS et ainsi est née l'idée de créer un Atelier de Langue des Signes, avec des membres des équipes pédagogiques et des bibliothèques communautaires de CEPAS, ainsi que des jeunes sourds, sous la férule de Gabriela et de Kathy. Cet atelier a été mis sur pieds peu après et nous avons appris récemment que les 22 participant(e)s avaient terminé la première étape de leur formation. Pour Lisa, ce fut une belle victoire de réaliser qu'elle avait contribué à aider de jeunes Chiliens sourds à sortir du silence et avoir enfin accès à LEUR langue !

Et puis il a bien fallu nous résoudre à quitter cette région du Bío Bío que j'avais connue en des temps plus heureux... Dire au revoir aux amis de la Fundación CEPAS, trop nombreux pour les citer tous: Benjamín et Jutta, Pamela, Mario, Maritza, Irene, Patricia, Andrea, Deborah, Sara, Darlin, Paula... sans oublier Victor qui fait voyager la littérature dans le Bibliobus de la Fundación jusque vers les poblaciones les plus reculées. Tous sont dans notre cœur, avec le souvenir de centaines d'enfants rencontrés grâce au travail de celles et ceux qui composent la grande famille CEPAS.

Nous ne les oublierons pas !

Pour lire le récit complet de ce voyage, visitez le Blog de l'AFAENAC !

Soutien de l'AFAENAC au Peuple Mapuche en lutte pour la reconnaissance de ses Droits



Le 12 Juillet 2010, une trentaine de prisonniers politiques Mapuche (suivis un peu plus tard par d'autres, dont 3 adolescents) incarcérés depuis des mois, voire pour plusieurs années, ont décidé de se mettre en grève de la faim pour dénoncer la répression et la discrimination dont le Peuple Mapuche est l'objet au quotidien et exprimer un certain nombre de revendications.

Cette grève de la faim a duré près de trois mois. Avec plusieurs associations, mais aussi des membres à titre individuel, l'AFAENAC a contribué à la fondation du Collectif de Soutien au Peuple Mapuche en France et depuis le début de Septembre, elle a participé à de nombreuses manifestations publiques, dans le but de sensibiliser les médias à la situation des Prisonniers Politiques Mapuche et informer plus largement l'opinion, y compris internationale, sur la réalité que vivent les Mapuche.

Soutenir ce peuple à être reconnu, à vivre librement, à défendre son territoire, à réclamer la fin de la militarisation des communautés en conflit, à ne plus se voir appliquer la "loi antiterroriste"⁽¹⁾ vestige honteux de la dictature de Pinochet, à ne plus être victime de l'exclusion et du racisme d'Etat, signifie pour nous défendre les Droits de l'Homme en général, et en même temps, défendre les Droits de l'Enfant, un combat essentiel pour nous tous. Il faut savoir que des mineurs Mapuche sont régulièrement arrêtés, violentés, et que certains sont encore incarcérés, privés du droit à grandir en famille et à aller à l'école, ce qui est contraire à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Des enfants Mapuche ont des parents en prison, vivent dans la peur des violentes perquisitions des militaires dans leurs communautés et souffrent de séquelles psychologiques dues à cette situation.

Les Mapuche constituent une des populations les plus pauvres et les plus marginalisées du Chili. Etre à leurs côtés, c'est aussi souligner toutes les avancées que le Chili doit encore faire pour résorber la pauvreté, et réduire les écarts incroyables entre les plus riches de ce pays (4 familles possèdent 40% des entreprises cotées en Bourse...) et les plus défavorisés. Et comme nous le savons tous, les premières victimes de la pauvreté sont toujours les enfants !



Nous avons la conviction que la lutte pour la suppression de la loi antiterroriste, la résistance de certaines communautés Mapuche contre l'implantation d'entreprises polluantes et non respectueuses de l'équilibre naturel de régions jusque-là préservées, sont des actions bénéfiques pour la société chilienne dans son ensemble. Autrement dit, les revendications du Peuple Mapuche sont de celles qui font avancer une société toute entière.



Le combat des Mapuche pour ses droits fondamentaux a aussi un sens historique. En effet, toute l'Amérique, du Nord au Sud, est traversée par ce débat autour de la reconnaissance de ses peuples autochtones. Dans les revendications du Peuple Mapuche il y a des valeurs universelles et intemporelles qui peuvent parler à tous, comme le droit à la différence, la défense de la diversité, le respect d'une culture et d'une langue millénaires, le respect de la Terre, le droit d'avoir une autre vision économique et politique du monde.

Les revendications des Mapuche ont été relayées entre autres par l'ONU, Amnesty International, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, des parlementaires européens et de nombreuses ONG, toutes et tous conscient(e)s du caractère essentiel et juste des attentes de ce peuple.

Etre enfant adopté né au Chili ou parents adoptifs d'enfants nés au Chili a pu créer pour certains, nous l'espérons -même si nous savons que ce n'est pas le cas pour tous, chose que nous respectons- un lien privilégié avec ce pays et la plupart du temps, une sensibilité particulière à l'actualité chilienne. Tout comme le tremblement de terre et le tsunami du 27 Février 2010, les matchs de l'équipe chilienne de Football lors de la Coupe du Monde en juin dernier, ou la "saga" des 33 mineurs de la Mine San José (qui avaient écrit un message de soutien aux prisonniers Mapuche grévistes de la faim, message censuré par le pouvoir...), la grève de la faim des prisonniers Mapuche a fait partie des événements majeurs au Chili, en 2010, il était donc évident pour nous que l'AFAENAC pouvait et devait se faire l'écho de cette longue lutte et lui apporter son soutien inconditionnel.

Le combat pour les Droits de l'Homme est l'affaire de tous. L'attachement au Chili, pour nous qui sommes concernés par les inégalités de la société chilienne, passe aussi par notre engagement à défendre les libertés et les Droits fondamentaux de ses peuples originaires.

Ivann LAMY

(1) La Loi 18.314, connue sous le nom de "Loi antiterroriste", est utilisée aujourd'hui pour stigmatiser et écraser les mouvements sociaux, particulièrement ceux du Peuple Mapuche. Les actuels accusés se trouvent judiciairement dépourvus de tous les moyens de défense du Droit commun, ce qui se traduit par une série d'irrégularités : présomption de culpabilité, détentions arbitraires, tortures et châtiments psychologiques, détention provisoire prolongée, non-signification des charges retenues contre eux, accusations basées sur des déclarations de "témoins sans visage", sans aucune confrontation, déplacements arbitraires et harcèlement incessant de la police chilienne dans leurs Communautés.

LE PROCES PAR “CONTUMACE” CONTRE LA DICTATURE DE PINOCHET



Mr. Hervé STEPHAN
Président de la cour d'assises de Paris

Du 8 au 17 décembre dernier, au Palais de Justice de Paris, s'est tenu le procès –si longuement attendu– pour la disparition au Chili et dans les années 70 du XXème siècle, de quatre citoyens franco-chiliens, assassinés dans les geôles de la dictature du général Pinochet. Leurs corps n'ont jamais été retrouvés et leurs familles, au Chili et en France, n'ont jamais pu faire leur deuil, les responsables du terrorisme d'Etat pinochettiste ayant systématiquement nié jusqu'à nos jours ces assassinats, comme ceux de plus d'un millier d'hommes et de femmes succombés sous la botte de la dictature chilienne.

Georges Klein, médecin, naît en 1945 dans la Drôme, de parents autrichiens fuyant le nazisme et naturalisés Français. Les difficultés économiques poussent les Klein à émigrer, au Canada d'abord en 1952, au Chili un an plus tard. En 1973, Georges Klein compte parmi les collaborateurs du Président Allende et se trouve au Palais de La Moneda lors du coup d'Etat. Il est fait prisonnier par les putschistes et sa trace disparaît à jamais, ce 11 septembre.

Etienne Marie Louis Pesle de Mesnil, est né en France en 1927. Il devient prêtre, émigre au Chili en 1953, quitte la soutane en 1966 et se marie. Au moment du coup d'Etat, il travaille comme conseiller agricole à Temuco. C'est un militant du Parti socialiste et un membre du Mouvement des Chrétiens pour le socialisme. On ne lui pardonnera pas d'avoir participé à la Réforme Agraire du gouvernement d'Allende et il disparaît le 19 septembre 1973 aux mains de militaires suivis d'un riche propriétaire terrien local.



Alfonso
Chanfreau Oyarce

Jean-Yves
Claudet Fernandez

Georges Klein

Etienne Marie Louis
Pesle de Mesnil

Alfonso Chanfreau Oyarce a 22 ans le jour du coup d'Etat. Marié, Chanfreau est étudiant en philosophie à l'Université du Chili dans laquelle il est dirigeant étudiant du MIR, le Movimiento de Izquierda Revolucionaria, clandestin. Le 30 juillet 1974, vers minuit, des civils armés défoncent la porte de son domicile, envahissent le petit appartement et emmènent Alfonso. Ce sont les méthodes de la DINA, espèce de Gestapo sous Pinochet, qui torture, viole, tue et fait disparaître beaucoup de ses victimes depuis quelques mois. Il a été vu pour la dernière fois, moribond, le 13 août 1974, dans le sinistre repaire de la DINA, 38 rue Londres, à Santiago.

Jean-Yves Claudet Fernandez est né au Chili en 1939. Militant actif du MIR, il est arrêté, puis libéré peu après le coup d'Etat. Il part en exil en France et en octobre 1975 atterrit à Buenos Aires, en Argentine, pour une importante mission de son Mouvement. Jean Yves est arrêté dans sa chambre d'hôtel, et son arrestation obéit au Plan Condor, vaste entreprise terroriste mise en place par plusieurs dictatures du “Cône Sud”, sous les auspices de la C.I.A.. On sait qu'il a été remis à la DINA chilienne et depuis, on ne l'a plus jamais revu.

Le tribunal parisien a rendu justice à leurs familles, après avoir entendu leurs bouleversants témoignages et les plaidoiries, souvent aussi émouvantes, de leurs avocats. Des peines de 15, 20, 25 et 30 ans de réclusion ont été prononcées, ainsi que des peines de perpétuité pour deux des 13 accusés, tous des acteurs et/ou donneurs d'ordres du système répressif mis en place par la dictature de Pinochet. Ce fut un procès au banc des accusés vide, donc assez symbolique, les désormais coupables ne reconnaissant pas la compétence des tribunaux français pour les juger. Mais il s'agit toutefois d'un jugement historique car il confirme le caractère de crimes contre l'humanité et l'impossibilité de prescription dans les cas de disparitions, car le crime perdure en tant que “séquestration permanente”.

R.V.

ère ils ont traversé la cordillère ils ont traversé la cordillère ils ont traversé la co



BIENVENUE À ALEXHANDER

Nous sommes la famille **ABRIAL**, de Moselle. En 2006, notre première grande aventure, nous étions au **Chili** pour l'adoption de notre Princesse Dana, âgée de 6 ans. Notre projet était une famille de 2 enfants et en février 2008, nous avons obtenu notre agrément pour un enfant de moins de 6ans, puis en décembre, une extension d'agrément pour un enfant de moins de 7 ans. Nous avons monté notre dossier pour le Chili et l'avons envoyé via l'AFA. Après 11 mois de patience, le 15 septembre 2010, nous avons eu l'immense joie d'apprendre qu'un petit bonhomme de 6 ans et 4 mois nous attendait à ARICA, dernière ville dans le Nord du Chili. Nous avons pris l'avion le 17 novembre et rencontré notre fils Alexander le 22 novembre. Que d'émotions!!!

Depuis ce jour, nous sommes tous les 4 en famille. Nous sommes passés devant le Juge au Tribunal d'Arica, le 26 novembre. Après 3 semaines à Arica, nous avons repris l'avion pour Santiago. Un premier Noël en famille pour notre petit bonhomme, puis Nouvel An à Valparaiso avec un superbe feu d'artifice !

Nous attendions la fameuse « Carpeta » (le dossier) avec impatience, elle est enfin arrivée le 10 janvier 2011 !

Nous avons finalisé la procédure avec beaucoup de stress, récupéré le Visa à l'Ambassade de France le 18, à 10h, et à 17h30, nous décollions avec Air France ! Après 2 mois passé au Chili, pays de notre cœur, pays de nos enfants, nous étions tous les 4 contents de prendre l'avion et de rentrer en France. Voilà, nous avons enfin retrouvé notre chez-nous !

Ce lundi 24 janvier c'est l'école pour notre petit bonhomme qui va terminer cette année scolaire en grande section de maternelle, à son rythme. Alexander profite de sa nouvelle vie, il est heureux et nous le dit chaque jour. Nous sommes comblés et très heureux.

Damien, Valérie, Dana et Alexander ABRIAL



” A LA RENCONTRE DE NIKITA



1er Noël pour la famille Poirier Polanco au complet !

18 mois d'attente après l'acceptation du dossier complet par le Sename, cela peut paraître court. Il aura fallu 4 ans, depuis le début de la procédure d'agrément, pour avoir la joie de rencontrer notre fille, Nikita, née le 21 septembre 2003, à Santiago. Etant un couple franco-chilien, et les démarches étant gratuites au Chili (hors traductions, passeport, Visa, légalisations, évidemment) notre démarche s'est faite avec l'AFA (Agence Française de l'Adoption).

Nikita avait 6 ans et demi lorsque nous l'avons serrée dans nos bras, le 27 mai 2010, dans les locaux du Sename à Santiago. Un moment très fort en émotion. Après cette première rencontre timide, Nikita s'est vite détendue. Le 31 mai, le juge validait notre parenté avec notre fille.

Six mois maintenant qu'elle est en France, scolarisée en CP, et c'est comme si elle avait presque toujours été avec nous. Bien sûr, l'adaptation devra se faire tranquillement, mais nous sommes tous prêts. Dorénavant, la famille s'est agrandie à 5 personnes...le bonheur !

Pascal, Yubiza, Matteo, Angelo et Nikita

Visitez notre BLOG !

<http://afaenac.over-blog.org>

LE LAMA

N°21 • HIVER 2011

ISSN en cours

Photos: AFAENAC

Illustrations: TARDI

Conception: H.CHARAF

Secrétariat de l'AFAENAC:

Michèle Ballon

333 Rue des Pyrénées . 75020 PARIS

Tel: 01 43 66 31 28 • e-mail: afaenac@noos.fr

Permanences téléphoniques d'accueil aux postulants

Annie GUERRIER Mercredi 20h30/22h- 04-68-85-59-41

Mariane DAUZAS Lundi 20h30/22h- 05-59-70-31-07

Laurence et Raphaël MOTTE Mardi 18h/20h- 04-66-25-72-92

Valérie ABRIAL Lundi 20h/22h- 03-87-79-50-26